

# Admission de la République fédérale d'Allemagne dans la communauté nord-atlantique

*(Cet article sur l'importance des conférences de Londres et de Paris fait suite à celui qui a paru dans la dernière livraison et qui résumait les accords conclus lors de ces conférences.)*

LES accords signés à Paris le 23 octobre prennent un relief particulier, du point de vue diplomatique, si l'on se rappelle l'atmosphère de doute et de consternation qu'avait créée le rejet par l'Assemblée nationale de France, le 30 août, du Traité instituant la Communauté européenne de défense. Les neuf puissances qui se réunirent à Londres, sept semaines plus tard seulement, abordèrent leur tâche avec la conviction que le succès de cette conférence était pour elles d'une absolue nécessité. En cinq jours, elles se mirent d'accord en principe sur un règlement qui associe la République fédérale d'Allemagne à l'Occident de manière à permettre la participation de ce pays à la défense commune tout en établissant des sauvegardes suffisantes, et qui favorise l'unité de l'Europe dans le cadre en plein développement de la communauté atlantique. On voit difficilement de quelle façon il eût été possible d'arriver à une meilleure solution, compte tenu des conflits d'intérêts nationaux que soulèvent les questions de cette ampleur. Ce règlement, au surplus, est fermement établi sur la confiance mutuelle et l'égalité de traitement, et il répond sans doute mieux que la Communauté européenne de défense aux vœux des opinions nationales, du fait qu'il comporte moins d'abandons de souveraineté de la part des pays intéressés.

## Effort collectif

Une part du mérite revient à chacun de ces pays, mais il y a lieu de faire une mention particulière du rôle joué par le Royaume-Uni, qui eut l'idée de la conférence et fit les démarches préliminaires. L'infatigable talent déployé par sir Anthony Eden à la présidence des réunions et l'engagement pris par son Gouvernement de tenir des troupes sur le continent européen pesèrent d'un poids peut-être décisif dans les négociations. D'autres éléments furent indispensables au succès: le consentement de la France à l'entrée de l'Allemagne dans l'OTAN, le renoncement de l'Allemagne à la fabrication des armes atomiques, biologiques et chimiques ainsi qu'à certaines autres formes d'armements lourds, et l'accord franco-allemand sur la Sarre, qui fut dans une très grande mesure au fondement même de tout le règlement.

Le Canada s'est fait représenter aux conférences des Neuf, à Londres et à Paris, ainsi qu'à la session ministérielle de l'OTAN à Paris, par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. L'intérêt qu'a pris le Canada à ces réunions tient à sa qualité de membre de l'OTAN ainsi qu'à sa participation aux dispositions de défense de l'Occident. L'OTAN représente l'une des pierres d'angle de notre politique étrangère. Aussi le Canada estimait-il que toute solution satisfaisante du problème de l'association de l'Allemagne à l'Occident